



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 79544

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les états généraux de l'enfance. Il souhaiterait savoir quelles sont les pistes envisagées pour valoriser le travail des travailleurs sociaux.

Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité a pris connaissance avec intérêt de la question relative aux États généraux de l'enfance (EGE), et plus particulièrement aux pistes envisagées pour valoriser le travail des travailleurs sociaux. Considérant que dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, le travail social a une dimension centrale, il a été décidé de consacrer un des cinq ateliers qui ont alimenté les EGE à cette thématique, souhaitant que l'atelier élabore des préconisations qui aident à mieux positionner le travail social. Ce travail a permis non seulement de rappeler le sens du travail social, dans un contexte de multiplication des dispositifs et des partenaires, mais aussi de réaffirmer leur contribution aux transformations des situations individuelles et collectives. Seize préconisations ont été identifiées qui visent à renforcer le rôle des travailleurs sociaux au bon niveau de leur expertise, que ce soit dans l'environnement institutionnel ou dans l'environnement partenarial, à l'échelle du territoire d'intervention. 42 fiches complètent ce rapport et mettent en lumière les initiatives prises par certains conseils généraux et certaines associations afin de sortir d'un constat d'impuissance et aider les travailleurs sociaux à retrouver une capacité d'agir, plus conforme à leur champ d'expertise. Certaines de ces fiches mettent aussi en lumière des initiatives en matière de formation complémentaire. La secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité, dans le cadre de la journée de clôture des EGE, a retenu trois pistes de progrès au plan national, actuellement à l'étude : la diffusion d'un guide de bonnes pratiques aidant à bien positionner le travail social, élaboré à partir du rapport de l'atelier 2, en insistant sur les leviers facilitant l'évolution ; l'organisation d'une journée technique nationale permettant de valoriser les initiatives des conseils généraux et des associations, dans ce même objectif ; une incitation à développer des formations pluri professionnelles et pluri institutionnelles, notamment grâce à une convention qui pourrait être signée avec le Centre national de la fonction publique territoriale.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79544

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2010, page 5988

Réponse publiée le : 16 novembre 2010, page 12470